

TAUX DE L'ABONNEMENT : Pour douze mois... 24.00 Pour six mois... 13.00

LE JOURNAL DE QUÉBEC

Politique, Commercial, Industriel et Littéraire.

L'éditeur-proprétaire A. COTE, à qui toutes correspondances, lettres, etc., doivent être adressées franco.

TAUX DES ANNONCES Six lignes... 0.50 Au-dessus de six lignes... 0.60

NOUVELLES D'ITALIE.

La correspondance suivante, que nous empruntons au Constitutionnel de Paris, contient des détails sur la déroute et la capture de Garibaldi par Victor-Emmanuel :

Turin, 30 août. Ce matin, à deux heures, on a reçu au ministère de l'intérieur la nouvelle du combat d'Aspromonte et de la prise de Garibaldi et de tous ses volontaires.

La première dépêche était transmise par le général Cialdini, en date de Reggio. Plus tard, le gouvernement a reçu de plusieurs côtés de nouveaux renseignements qui peuvent se résumer de la manière suivante.

Garibaldi avait gagné la montagne et cherché d'escarpement à escarpement à arriver jusqu'à Tiriolo, où la chaîne des Apennins communique, et d'où il aurait pu avancer assez facilement vers la frontière romaine.

Le colonel Pallavicini, qui les commandait, sachant que Garibaldi était à Aspromonte, a pensé à l'attaquer, et, malgré les difficultés des lieux et escarpement de la montagne, il a conduit jusqu'à son régiment de bersagliers, auquel il avait ajouté deux bataillons de ligne.

Il a divisé son petit corps en trois colonnes, qui sont montées vers Aspromonte par trois sentiers, différents.

On a nommé Garibaldi de se rendre, et, à son refus, la lutte a commencé. Elle a été longue et acharnée. Les volontaires ont opposé une résistance telle qu'on était loin de l'attendre de jeunes gens indisciplinés et inexpérimentés.

On assure qu'il y a eu peu de morts, mais on compte plus de trois cents blessés des deux côtés. Garibaldi a été blessé au pied et à la cuisse par deux coups de balle, car la position a dû être enlevée à la baïonnette, et les bersagliers ne se sont assurés la victoire que par une charge vigoureuse.

On dit aussi que Meloni Garibaldi est blessé. Les blessures de son père ne paraissent pas dangereuses.

Comme toutes les issues étaient gardées et que de nombreuses troupes occupaient les plaines et les alentours d'Aspromonte, il a été impossible de songer à une retraite, et toute la colonne des volontaires ainsi que son chef ont dû se rendre prisonniers à discrétion.

Garibaldi a demandé à s'en aller en Angleterre et à prendre passage sur un paquebot anglais; mais le colonel Pallavicini n'avait aucun pouvoir pour traiter de pareilles matières et il en a référé au général Cialdini, qui a interpellé le ministre.

Il y a eu par conséquent conseil des ministres ce matin dans lequel on a examiné ce qu'on devrait faire de Garibaldi. Jusqu'à présent aucune délibération décisive n'a été prise sur les deux partis qu'on pourrait suivre, c'est-à-dire la convocation du sénat en haute cour de justice ou l'exercice de la clémence royale.

Provisoirement, l'ordre a été donné d'embarquer Garibaldi à bord d'un navire de guerre et de le conduire à la Spezia, où il devra arriver demain ou après-demain.

A la Spezia, il sera traité avec tous les égards dus à une individualité éminente, et on a pris toutes les précautions pour se mettre à l'abri des coups de main que pourrait tenter la parti de l'action.

Le colonel Pallavicini, qui vient de jouer un rôle si brillant et de déterminer d'un trait la crise la plus malheureuse que l'Italie ait traversée depuis, deux ans, est un des plus jeunes officiers supérieurs de l'armée italienne. Il a fait, comme volontaire, la campagne de Lombardie en 1848 et en 1849; il se distingue beaucoup dans la répression du mouvement républicain de Gènes. Il était alors sous-lieutenant.

Ce matin, le ministre de la guerre a proposé au roi sa promotion au grade de major-général et S. M. s'est empressée d'en signer le décret, dont le colonel Pallavicini a reçu connaissance par le télégraphe.

Il est presque décidé que le parlement sera convoqué pour finir sa session du 15 septembre. Le ministère y rendra compte de toute sa conduite pendant cette crise qui est à peine terminée.

L'état de siège sera bientôt levé en Sicile; mais à Naples la situation exceptionnelle con-

tinuait encore, le gouvernement sera forcé d'y maintenir l'état de siège pendant quelques semaines encore.

Les commandants des deux frégates qui ont laissé passer impunément Garibaldi, sont arrivés à Gènes, où leur procès a commencé.

Bien que la capture de Garibaldi enlève beaucoup d'intérêt aux faits qui se sont passés en Italie depuis quelques jours, nous continuerons à les enregistrer: il importe de connaître les circonstances de son séjour en Sicile et de sa marche dans la Péninsule. Voici un résumé de lettres de Naples du 26 août :

« La nouvelle du débarquement de Garibaldi en Calabre, dans le petit port de Mileto, était parvenue à Naples le 25, et le 26 au matin on avait proclamé l'état de siège pour Naples et ses seize provinces. La ville était consternée et silencieuse: les rues étaient désertes; la police avait envahi de vive force les lieux où se réunissaient les sociétés républicaines qui portaient le nom de Italia unita et de Mazzanillo, en avait dispersés les membres et mis les scellés aux portes; ces Sociétés avaient protesté et menacé de se réunir, le soir même, les armes à la main. La garde nationale avait été convoquée par ses chefs. On assurait que de toutes les provinces des masses de volontaires garibaldiens se rendaient dans les Calabres, et l'on disait que Garibaldi était entré à Monteleone aux cris de: Vive la République!

« On savait à Naples depuis quelques jours, d'une manière certaine, que Garibaldi devait débarquer le 25 dans le golfe de Gioja. Seul, le gouvernement ne le savait pas ou semblait ne pas le savoir, ce qui a permis au chef des chemises rouges de passer au milieu de l'escadre piémontaise, avec plus de deux mille cinq cents hommes, sans être aperçu, et de traverser librement le détroit pour venir débarquer tranquillement sur les côtes de la Calabre, où il était attendu par une troupe de ses volontaires, qui l'ont reçu au milieu de hurrahs frénétiques, et où ceux qu'il avait laissés en Sicile devaient venir le rejoindre par petits détachements.

« De nombreuses arrestations, surtout dans les classes populaires, ont eu lieu à Naples en vertu de l'état de siège. Les troupes étaient toujours consignées dans leurs quartiers, et de nombreuses patrouilles parcouraient les rues nuit et jour.

« Le bruit courait dans Naples que les Calabres se soulevaient en masse et que les autorités piémontaises étaient obligées de fuir devant l'explosion populaire.

« Plusieurs bateaux chargés de troupes étaient arrivés de Gènes le 26 au matin; ces troupes avaient été immédiatement dirigées sur Reggio.

« L'agitation qui règne dans les principales villes de la Péninsule, les démonstrations qui ont eu lieu à Gènes, à Florence, à Livourne, à Brescia et dans plusieurs villes encore, paraissent avoir eu pour cause principale l'affichage clandestin de la proclamation suivante de Garibaldi; la capture du général n'a fait qu'augmenter l'agitation :

« Italiens ! Mon programme est toujours le même. Je veux, autant que cela dépendra de moi, que le plébiscite du 21 octobre 1860 soit une vérité, que le pacte signé entre le peuple et le Roi reçoive sa pleine exécution.

« Je m'incline devant la majesté de Victor-Emmanuel, roi élu par la nation; mais je suis hostile à un ministère qui n'a d'italien que le nom, à un ministère qui, pour plaire à la diplomatie, a ordonné, dans le mois de mai, les arrestations et le procès de Saracino, comme aujourd'hui il provoque la guerre civile dans le Midi pour s'assurer les bonnes grâces de l'empereur Napoléon.

« Un tel ministère ne peut, ne doit plus être supporté. — Il trompe le roi, il le compromet comme il l'a fait dans la proclamation du 3 août dernier. — Par son municipalisme obstiné, il pousse à la séparation des provinces méridionales, il trahit la nation.

« La livrée d'un maître étranger ne sera jamais un titre d'honneur et d'estime pour aucun

ministère parmi nous. « Quand j'ai touché le rivage de Sicile, cette île généreuse était sur le point de faire éclater son désespoir. — Les provinces napolitaines, personne ne l'ignore, ne peuvent être contenues que par des forces militaires écrasantes.

« L'amour et la bonne administration doivent fonder l'unité de l'Italie. — Les municipalistes ont préféré la voie opposée. — Ils ont semé la haine, et ils ont récolté la haine à larges doses.

« Insensés ? ils veulent, je le sais, la guerre civile, pour pouvoir plus facilement étouffer dans le sang l'avenir de la liberté, et immoler des victimes agréables sur l'autel du despotisme.

« Pour ma part, je ne permettrais pas que nos desseins coupables soient mis à exécution. — Que la formule du plébiscite saute encore une fois l'Italie. — Que toute préoccupation locale cesse en présence de la grande idée unitaire. — Que tous les cœurs et que toutes les intelligences des peuples italiens s'unissent pour arriver à la grande fin de notre résurrection. — Que la pensée et l'action de tous les patriotes soient exclusivement dirigées vers l'entreprise libératrice de Rome.

« A plus tard le reste. « A Rome, donc ! à Rome ! — Levez-vous, preux de 48 et 49 ! — Sus, jeunesse ardente de 1839 et 60 ! — Accourez à la croisade sainte ! — Nous porterons la victoire, car nous avons pour nous la raison, le droit national et la conscience universelle.

« Notre révolution a fait naître de grandes espérances dans le monde. — Il faut de plus en plus les justifier.

« Je suis sûr que le peuple italien ne manquera pas à son devoir. Plaise à Dieu que notre valeureuse armée soit alors avec nous !

« Si j'ai fait quelque chose pour la patrie, croyez-moi, je suis résolu à entrer dans Rome vainqueur, ou à périr sous ses murs. Mais si je meurs, je suis persuadé que vous vengerez dignement ma mort, et que vous achèverez mon œuvre.

« Vive l'Italie ! « Vive Victor-Emmanuel au Capitole ! « G. GARIBALDI.

« Catane, 24 août 1862. »

Une lettre adressée au Stendardo cattolico de Gènes, donne les renseignements qui suivent sur un procès suscité au cardinal-évêque de Pérouse par des prêtres de la secte de Passaglia :

« Le 11 du courant, le vénérable cardinal était cité à comparaître devant le juge d'instruction criminelle pour cause d'exécution au mépris des lois et des institutions de l'Etat, attendu qu'il avait écrit une lettre monitoire à trois prêtres de son diocèse qui s'étaient vantés dans la Gazette de l'Ombrie (15 juillet, n° 161), d'avoir signé une adresse plébiscitaire au Saint-Père, en engageant les autres à en faire autant. Dans sa lettre, après avoir déploré d'autres faits qui certes n'honorent pas la conduite clérical de ces prêtres, le zélé pasteur rappelle les exhortations et les observations paternelles dont il avait usé plusieurs fois en d'autres circonstances analogues; ensuite il les avertisse que se permettre de conseiller au Souverain-Pontife et de le presser d'abdiquer son droit de propriété ecclésiastique, était une audace et une faute qui emportaient canoniquement les censures immédiates, en vertu spécialement de la bulle bien connue de Saint Pie V Admonet nos de 1567; il les engageait en conséquence à songer à leur conscience, leur enjoignant de s'abstenir de toutes fonctions sacerdotales, attendu qu'ils étaient liés par les censures.

« Pourrait-on faire moins que de leur écrire une lettre pour les avertir en secret et les rappeler paternellement à leur devoir ? Or, cette lettre, qui avait passé avec une merveilleuse célérité entre les mains de la justice, a provoqué des ordres d'en haut, non pas pour rechercher la conduite des inculpés, ni les intentions de leur supérieur, mais pour soumettre aussitôt à une instance judiciaire le supérieur lui-même, l'accusant d'infraction aux fameux articles 268 et 269 du Code pénal; comme si l'entreprise et les adresses de Passaglia et de ses partisans étaient une loi, une institution de l'Etat. Mais attendons la décision que les tribunaux auront à rendre.

« Le bon sens public a été ému de ces faits; dans cette chambre était si terrible que le malheureux homme brigua la faveur d'un regard bienveillant, même de Pierrrot. En conséquence, il lui fit à son arrivée un signe de tête amical et voulut lui serrer la main.

« Laissez-moi aller dans la chambre à côté, dit le jeune garçon en se reculant. « Pierrrot, dit Ragot, en s'avançant, ne me me reconnais-tu pas ?

« Ne m'approche pas, monstre ! s'écria Pierrrot en se reculant et en regardant le meurtrier avec horreur.

« Ragot s'arrêta, et les yeux des deux hommes se rencontrèrent; mais les regards du meurtrier se baissèrent vers la terre.

« Soyez témoins tous les trois, dit le jeune garçon, en agitant son poing fermé, et en s'exaltant de plus en plus, soyez témoins que je n'ai pas peur de lui. Si on vient le chercher ici, je le livrerai, je vous en réponds... Il peut me tuer, s'il le veut, s'il l'ose, mais je vous le répète, je le livrerai, dût-on le brûler vivant... Au secours ! à l'assassin ! s'il y avait un cœur d'homme parmi vous, vous m'aideriez ! Au secours ! à l'assassin ! mort à lui !

« En poussant ces cris et accompagnant de gestes furieux, Pierrrot, armé seulement de ses mains, se jeta sur Ragot, et le terrassa, grâce à la violence et à l'imprévu de l'attaque.

« Les trois spectateurs de cette scène étaient terrifiés. Ils se s'interposèrent point dans la lutte; l'homme et le jeune garçon roulaient par terre, se tenant fortement embrassés, le premier insensible

aux coups qui pleuvaient sur lui, s'accrochant aux vêtements du meurtrier et ne cessant d'appeler au secours de toutes ses forces.

« La lutte, cependant, était trop inégale pour durer longtemps. Ragot avait le genou sur la gorge de Pierrrot, lorsque le Renard, tout alarmé, le tira par derrière et lui montra la fenêtre.

« Des lumières brillèrent çà et là dans l'obscurité; on entendait des voix animées et le bruit de pas précipités. Le bruit allait en augmentant et on frappa fortement à la porte, au milieu d'un murmure pareil à celui de la mer en courroux.

« Au secours ! cria Pierrrot d'une voix qui fendit l'air; il est ici ! enfoncez la porte !

« Au nom de la loi ! cria-t-on du dehors et le bruit allait en augmentant.

« Enfoncez la porte ! hurla Pierrrot, ils ne l'ouvriront pas. Vite à la chambre où est la lumière ! enfoncez la porte !

« Des coups de plus en plus forts retentissaient sur la porte de la rue et sur les volets des fenêtres, et un long hurra s'éleva de la foule, donnant à Ragot, pour la première fois, une idée de la masse de voix qui le poussaient.

« Ouvrez-moi quelque trou où je puisse enfermer ce damné gamin, cria Ragot, courant après Pierrrot et le saisissant par le fond de sa culotte, aussi facilement qu'il aurait fait d'un sac vide. La ! vite !

« Il le jeta par la porte entr'ouverte d'un cabinet, et fermant cette porte, il mit la clef dans sa poche.

« La porte de la rue est-elle fermée ? « A double tour et à chaîne, répondit

écrite en très-petits caractères, de façon que le marquis, qui a la vue courte, dut la tenir très-près de ses yeux et respirer les exhalaisons vénérées. Un malaise général et des vomissements s'ensuivirent.

« Les renseignements qui nous parviennent et qui émanent de sources sûres ne laissent malheureusement aucun doute sur l'authenticité de ce nouveau crime. Des contre-poisons ont pu être administrés à temps, et la santé de M. Wielopolski n'inspire plus d'inquiétude. Mais la terreur règne à Varsovie, et les fonctionnaires ne sortent plus qu'armés de revolvers.

« Il est inutile de dire que tout ce qui porte un cœur honnête en Pologne continue à protester énergiquement contre d'aussi criminelles tentatives. »

France. On écrit de Paris le 31 août : « Un seul événement est l'objet de toutes les conversations, je dirai aussi le prétexte de toutes les divagations; c'est l'échec de Garibaldi, tombé sous les balles italiennes des troupes d'un de ses anciens officiers de volontaires, le colonel Pallavicini. Voilà donc ce hardi aventurier traité comme un rebelle vulgaire et une satisfaction donnée à l'opinion publique en Europe par l'abaissement et la défaite d'un des plus actifs et des plus dangereux représentants de la révolution cosmopolite; et pour que la leçon soit complète, quoiqu'il soit à craindre de la voir perdue, Garibaldi a été frappé par les mains de ceux dont il avait favorisé l'élevation et contribué à agrandir la puissance.

« Si prompt, — je ne dirai pas si imprévu — qu'il a été ce dénoûment, il n'a pas pris au dépourvu les coreligionnaires de Paris; ces derniers ont plusieurs cordes à leur arc et on ne les prend pas sans vert; c'est ainsi que l'Opinion nationale (ne pas confondre avec l'Opinion générale) qui parlait avant hier d'abdication pour Victor-Emmanuel, s'est empressée d'aller saluer le prince Napoléon à son retour précipité des bords du lac de Genève, et a rapporté du Palais-Royal le mot d'ordre, changé à la suite de la prise de Garibaldi. On ne dira pas maintenant, s'écrie M. Guéroult, et les niais de le répéter avec lui — que notre honneur militaire nous oblige à rester à Rome; il n'y a plus que l'ombre des dangers que l'on redoutait, puisque celui qui avait adopté pour devise: Rome ou la mort ! est aujourd'hui réduit à l'impuissance. Tout cela est vraiment par trop naïf; car, s'il n'y a pas de danger à notre retraite, pourquoi donc demander si instantanément l'évacuation ? Pourquoi voulez-vous que nos soldats quittent Rome si vous n'avez pas l'intention d'y entrer après leur départ ? qui voulez-vous tromper ? Personne ne se laisse prendre à cette fausse bonhomie, et j'ai entendu approuver fort le journal de M. de la Guéronnière, parce qu'il démentait certain bruit, certaines promesses prétendues d'évacuation, et parce qu'il e propos il a rappelé les paroles de l'Empereur, lors de la reconnaissance de l'Italie: « Je laisserai mes troupes à Rome, écrit votre Majesté ne sera pas réconciliée avec le Pape (vous voyez que cela sera long) et tant que le Saint-Père sera menacé de voir les États qui lui restent envahis par une force régulière ou irrégulière. » Cela est très-bien. La force irrégulière est anéantie... pour le quart-d'heure, mais la force régulière ne l'est pas; en tout cas, cela est très-clair; la déclaration n'est pas équivoque, et je ne vois pas trop comment l'Opinion, le Siècle, et Tutti quanti (puisqu'il s'agit de journaux italiens) pourront dorénavant invoquer la reconnaissance comme amenant forcément la déchéance et l'expulsion du Pape.

« Voici, du reste, pourquoi la France a publié cette promesse solennelle et rétrospective; c'est que M. Guéroult, sous prétexte d'attaquer le journal avait publié hier, un article où le rédacteur par un persiflage un peu cherché, flagellait la politique de l'Empereur sur les épaules de M. de la Guéronnière. Nous venons à M. Guéroult continuera maintenant que le directeur politique de la France a découvert celui dont il défend les vues dans la question romaine. »

On lit dans la Patrie du 31 août : « La Gazette de l'Estimé a fait connaître qu'un nouvel attentat avait été dirigé contre le marquis Wielopolski au moyen d'une lettre empoisonnée. Elle ajoutait que la lettre était

écrite en très-petits caractères, de façon que le marquis, qui a la vue courte, dut la tenir très-près de ses yeux et respirer les exhalaisons vénérées. Un malaise général et des vomissements s'ensuivirent.

« Les renseignements qui nous parviennent et qui émanent de sources sûres ne laissent malheureusement aucun doute sur l'authenticité de ce nouveau crime. Des contre-poisons ont pu être administrés à temps, et la santé de M. Wielopolski n'inspire plus d'inquiétude. Mais la terreur règne à Varsovie, et les fonctionnaires ne sortent plus qu'armés de revolvers.

« Il est inutile de dire que tout ce qui porte un cœur honnête en Pologne continue à protester énergiquement contre d'aussi criminelles tentatives. »

Allemagne. La Gazette de Cologne publie un article que nous reproduisons ci-après, intitulé: Garibaldi.

« On retrouve dans cet article le système et les aspirations des journaux qui ont vendu au Piémont la question italienne et qui ne sont que les échos des sociétés secrètes. La Gazette de Cologne semble évoquer le spectre d'Orsini et admettre que le monde peut être gouverné non point selon le droit et la justice, mais par la peur des bombes et du poignard. « Qui sait, dit-elle, si le plan de Garibaldi de défilier à la fois l'Italie et la France du tyran serait dénué de toute chance de succès ? » Ainsi, c'est le plan de Garibaldi qu'on veut suivre, le jour même où on l'incarcère; c'est ce plan qui est trouvé bon et auquel il ne manque que le succès. C'est la théorie orsinienne, la théorie du poignard, la doctrine de l'assassinat que proclame la presse libérale qui jadis s'est efforcée de nier l'existence de cette doctrine chez le parti qui à toutes ses sympathies. Tout honnête homme réprouve et combat une si détestable doctrine plus encore si son application pouvait profiter à son opinion que si lui-même était la victime désignée. Il est perdu celui qui cède aux menaces et à la peur. La Révolution insatiable qui crie: Rome ou la mort ! voudra satisfaire de même ses plus affreux desirs. Elle dira aux rois et aux peuples terrifiés: Après Rome, tout ! tout même la liberté ! tout même la vie ! tout ou la mort !

« Lorsqu'en 1860, Garibaldi s'embarqua avec sa petite troupe pour conquérir la Sicile, tout le monde l'appela un aventurier. Lorsqu'il débarqua à Marsalla, battit les Bourboniens, et que l'île l'accueillit avec transport, alors il devint un partisan brave. Mais lorsqu'il pénétra dans le royaume de Naples et entra en vainqueur et en libérateur dans la capitale, sans effusion de sang, alors il devint un héros, et un grand homme admiré de tous ! Le nombre juge d'après le succès, et dans sa nouvelle entreprise, Garibaldi n'a pas échappé à cette loi.

« Lorsqu'il fit entendre son cri: Rome ou la mort ! tout le monde haussa les épaules sur l'aventurier. Lorsqu'il pénétra en Sicile sans que les troupes du roi d'Italie, auxquelles il voulait conquérir malgré lui une capitale, pussent l'atteindre; lorsqu'il prit Catane; lorsque, aux yeux des bâtiments de guerre de Victor-Emmanuel, il s'embarqua et débarqua en Calabre, on se remit à parler avec considération, de l'intrepide partisan qui, comme le témoignaient les nouvelles d'Italie, avait pour lui bien plus que le gouvernement de Turin, les biens de la nation. Mais Garibaldi n'a pu, cette fois, s'élever plus haut qu'au rang de partisan. Il était encore à l'extrémité méridionale de l'Italie (à l'Aspromonte), haut de quatre mille pieds et rempli de gorges) lorsque les troupes envoyées contre lui, sous le commandement en chef de Cialdini, son ennemi personnel, l'attaquèrent et, malgré une résistance opiniâtre, le firent prisonnier avec ses deux mille volontaires. Garibaldi est maintenant, grièvement blessé, à bord d'une frégate italienne qui le transporte à la Spezia.

« Chacun dut blâmer l'entreprise de Garibaldi, le cœur prenait parti pour lui pour ainsi dire sans qu'on le voulait. Il se soulevait, il est vrai, contre son roi Victor-Emmanuel, dont il exposait le nouveau royaume au plus grand danger. Si l'entreprise de Garibaldi réussissait — et elle fut sur le point de réussir, — les Français avaient été réellement attaqués à Rome, la France n'aurait pas pu faire autrement de défendre son drapeau et le peuple fran-

çais aujourd'hui si favorablement disposé pour l'Italie, eût nécessairement changé de sentiment à son égard. Et il est difficile de croire que l'Autriche n'aurait pas saisi cette occasion favorable pour sortir de sa réserve et aider la France à morceler de nouveau l'Italie. So placés à ce point de vue, beaucoup d'avis sincères de l'Italie, tels que ceux, en grand nombre, qu'elle compte en Angleterre, ont condamné dans les termes les plus énergiques, l'entreprise de Garibaldi.

« Mais la médaille a son revers. Si ce n'est point de cette façon, de quelle autre donc ferait-on sortir les Français de Rome qu'ils occupent depuis treize ans et que en dépit de toutes les instances, non-seulement de l'Italie mais encore de l'Angleterre, ils font moins que jamais mine de quitter ? Comment l'Italie serait-elle dépeuplée de la politique française qui l'enlace ? Telle est pourtant la mission du gouvernement italien, et comme l'homme d'Etat Rattazzi semble ne pouvoir parvenir à la remplir il n'est pas surprenant que le peuple italien perde patience et que, le plus impatient de tous, le guerrier Garibaldi ait tiré l'épée et ait soûlé crié: Rome ou la mort !

« Qui connaît la politique de la France en Italie ? Un journal français demandait ces jours-ci: « Avons-nous à Rome une politique ou en avons-nous deux, ou bien n'en avons-nous pas du tout ? » Ce qu'il y a de certain, c'est que Napoléon III n'a pas tenu la politique désintéressée qu'il proclamait en 1859 avant la guerre d'Italie et qu'il proclama de nouveau pendant cette guerre. Non-seulement il n'a point dédaigné de se dédommager par un agrandissement de territoire de ses services militaires rendus à Victor-Emmanuel, mais encore il a tout fait pour empêcher l'unification de l'Italie. La longue discussion qui s'est engagée sur ce point dans les journaux allemands peut être considérée comme tranchée. Nos légationnistes qui par tout autres motifs, sont ennemis du nouvel ordre de choses en Italie, prétendent que l'unité de ce pays fortifierait la France, dont l'Italie ne pourrait plus être désormais qu'une vassale. La conduite de l'empereur Napoléon depuis trois ans prouve suffisamment qu'il est fidèle à la vieille maxime française, qu'il faut maintenir l'Italie comme l'Allemagne dans un état de partage et de faiblesse. Et les Italiens, loin d'être un instrument docile entre les mains de Napoléon répondent à sa conduite par une bouillante haine secrète qui se manifeste ouvertement par la bouche de Garibaldi.

« Combien de temps le gouvernement français pourra-t-il continuer sa politique perfide à l'égard de l'Italie sans que cela provoque une rupture ouverte ?

« L'entreprise de Garibaldi a heureusement échoué contre la fidélité des troupes, et est échec a évité un choc immédiat. Mais le gouvernement italien qui, pour plaire à Napoléon, a poursuivi et fait prisonnier Garibaldi, ne peut pourtant pas avoir d'autre but que celui du héros éponyme. Si les Français ne quittent pas bientôt Rome, ou du moins n'assignent pas un délai dans lequel ils évacueront la capitale de Victor-Emmanuel, Rattazzi est à bout de moyens. Le Parlement italien qui a déclaré solennellement que Rome est la capitale de l'Italie, se réunit de nouveau en septembre, et sa première question sera celle de savoir ce qu'a fait Rattazzi dans la question romaine. Rattazzi est déjà peu sympathique à cause de sa dépendance de Paris, et s'il ne peut donner une réponse favorable sur la question romaine, il sera renversé, et peut-être sera-t-il remplacé par Ricasoli, qui a déclaré être d'accord, dans cette affaire, avec Garibaldi. Alors l'Italie dans son désespoir, bravant tous les dangers, éclatera, et qui sait si le plan de Garibaldi, de profiter des dispositions actuelles de la nation française pour délivrer à la fois l'Italie et la France du tyran, serait dénué de toute chance de succès.

« Cependant, Napoléon III ne peut pas encore se décider à lâcher Rome. Son ministre Billaut a bien déclaré, il est vrai, au Sénat et au Corps législatif que l'occupation de Rome est contraire au principe de non-intervention reconnu par la France, qu'elle n'est qu'une nécessité passagère, et qu'elle ne pourrait continuer à la longue, ne fût-ce qu'à cause des frais. Mais ce ne sont là que des mots. Napoléon tient à Rome comme au point d'appui d'où il peut empêcher l'unification de l'Italie.

« Les plus proches répétèrent ce cri et des milliers de voix s'en firent les échos. Ceux-ci demandaient des échelles, ceux-là des marteaux; d'autres, courant çà et là avec des torches et vociférant, se poussaient en avant comme des fous et paralyssaient ainsi les efforts des gendarmes. Les plus hardis grimpaient après les gendarmes et les crevasses du mur; tous se mouvaient dans l'obscurité, semblables à un champ d'épis agités par un vent furieux; ils poussaient de temps en temps un rugissement frénétique.

« Une corde ! donnez-moi une corde, cria l'assassin, se retirant de la fenêtre en chancelant, je peux me sauver par les jardins: c'est une corde ! ou je vous tue tous les trois et moi après !

« La corde ! donnez-moi une corde, cria l'assassin, se retirant de la fenêtre en chancelant, je peux me sauver par les jardins: c'est une corde ! ou je vous tue tous les trois et moi après !

« La porte de la rue est-elle fermée ? « A double tour et à chaîne, répondit

« Comment ce chien est-il venu ici ? « Seul, il y a trois heures.

« La Patrie dit qu'Isaac est pris. Est-ce vrai ? « Très-vrai.

« Le silence recommença.

« La peste vous étouffe ! dit Ragot, passant sa main sur son front. N'avez-vous rien à me dire ?

« Un sentiment de malaise passa au milieu d'eux. Mais personne ne dit rien.

« Vous qui êtes le maître de cette maison, dit Ragot, s'adressant au Renard, avez-vous l'intention de me livrer, ou me laissez-vous me échapper, jusqu'à ce qu'on ait fini de me donner la chaise ?

« Vous pouvez rester ici, si vous pensez y être en sûreté, répondit le Renard, après quelque hésitation.

Ragot se détournant à peine, promena lentement son regard du bas en haut du mur, et dit :

« Le corps est-il... enterré ? « Ils firent signe que non.

« Pourquoi ne l'est-il pas encore ? reprit Ragot, jetant encore un coup d'œil derrière lui. Pourquoi conserver des choses si affreuses ?

« Qui est-ce qui frappe ? « Le Renard lit signe que ce n'était rien, alla ouvrir et revint tout de suite, suivi de Pierrrot. Ragot était assis en face de la porte, si bien qu'à peine entré dans la chambre, les yeux de Pierrrot tombèrent sur le meurtrier.

« Ragot ! s'écria-t-il, dès qu'il l'eut reconnu. Pourquoi ne m'avez pas averti ? La répulsion que Ragot avait rencontrée

Feuilleton du Journal de Québec

DU 20 SEPTEMBRE 1862.

LES Remords d'un Assommoir. (1)

(Suite)

La nuit étant tout-à-fait venue, on ferma le volet de la fenêtre, on alluma une chandelle, que l'on plaça sur la table. Le terrible événement de l'avant-veille avait fait sur ces trois hommes une impression profonde à laquelle ajoutaient encore le danger et l'incertitude de leur propre position. Ils rapprochèrent leurs chaises, tressaillant au moindre bruit. Ils parlaient peu et tout bas, et étaient aussi silencieux et terrifiés que si les restes de la femme assassinée eussent été gisants dans la chambre voisine.

Tout-à-coup on entendit frapper à la porte de la rue.

« C'est Pierrrot ! dit Trompe-la-Mort, prenant l'air bourru pour chasser la crainte qu'il éprouvait.

« On frappa une seconde fois. Non, ce n'était pas Pierrrot. Pierrrot ne frappait jamais ainsi.

« Le Renard entra ouvrit la fenêtre et tremblant de tous ses membres, entra bien vite sa tête. Il n'y avait pas besoin de lui demander qui c'était : sa pâleur le di-

« Comment ce chien est-il venu ici ? « Seul, il y a trois heures.

« La Patrie dit qu'Isaac est pris. Est-ce vrai ? « Très-vrai.

« Le silence recommença.

« La peste vous étouffe ! dit Ragot, passant sa main sur son front. N'avez-vous rien à me dire ?

« Un sentiment de malaise passa au milieu d'eux. Mais personne ne dit rien.

« Vous qui êtes le maître de cette maison, dit Ragot, s'adressant au Renard, avez-vous l'intention de me livrer, ou me laissez-vous me échapper, jusqu'à ce qu'on ait fini de me donner la chaise ?

« Vous pouvez rester ici, si vous pensez y être en sûreté, répondit le Renard, après quelque hésitation.

Ragot se détournant à peine, promena lentement

Il peut également, tant qu'il occupe Rome inspirer de l'espoir et des craintes à Pie IX et à Victor-Emanuel, aux ultramontains et aux libéraux et se considérer comme l'arbitre de l'Europe. En outre, il voudrait éviter de se brouiller avec le haut clergé français comme aussi avec l'impératrice qui menace de se donner la mort si Napoléon retire sa protection au Pape. Mais la défection ne peut se faire attendre indéfiniment; il faut choisir entre Persigny, Fould, Thouvenel, Benedetti, d'une part, et d'autre part, Walewski, de la Guéronnière, Randon, Goyon, sans parler des femmes haut placées, et peut-être l'insuccès de l'entreprise de Garibaldi aura-t-il donné l'impulsion à la solution de la question romaine. Pour lui-même, grièvement blessé et souffrant d'une fièvre physique et morale, sa devise: Rome ou la mort! peut s'accomplir en attendant. L'histoire dira de lui qu'il n'était pas un homme d'Etat, qu'il ne possédait pas une haute instruction, que ses opinions politiques et religieuses ne soutenaient guère l'examen; mais elle dira qu'il était un brave épée et une âme honnête qui aimait sa patrie avec autant de dévouement que de chaleur. Il était la conscience de l'Italie.

CANADA.

QUÉBEC, 20 SEPTEMBRE 1862.

Les journaux de Montréal contiennent le récit d'une résignation ministérielle. Le Herald, entre autres, s'exprime ainsi: « BRUITS DE CHANGEMENTS MINISTÉRIELS. Il est bruit que les récentes décisions du ministère dans la convention de Québec n'ont pas été unanimes et qu'elles peuvent conduire à la résignation d'un membre important de la partie bas-canadienne du cabinet; nous avons raison de croire que ces rumeurs ne sont pas tout à fait sans fondement. »

Depuis, nous avons appris que M. Dorion avait résigné et que sa résignation avait trait à la question du chemin de fer intercolonial.

On peut se poser ces deux questions: 1° M. Dorion a-t-il résigné parce que ses collègues voulaient faire un chemin de fer intercolonial, ou parce qu'il voulait le faire dans les conditions déjà connues et si désavantageuses au Canada? 2° M. Dorion a-t-il résigné le jour même de la décision du ministère, ou n'a-t-il résigné qu'après?

Il est tout probable que la résignation du Secrétaire Provincial a porté sur le projet même du chemin, parce que nous avons eu occasion de voir que ses amis politiques étaient hostiles à l'entreprise.

Il n'est pas aussi facile d'arriver à une conclusion quant à l'époque de la résignation, car M. Dorion peut l'avoir posée de deux manières devant ses collègues. Il a pu leur dire: « Si vous adoptez ce projet, je serai obligé de résigner, » ou encore « si vous faites ce chemin, je me réserve le droit de résigner. » Dans le premier cas la résignation devait suivre immédiatement la décision du cabinet; dans le second, elle pouvait retarder de quelques jours, parce que M. Dorion pouvait avoir besoin de consulter ses amis pour arriver à un oui ou à un non. Mais alors, ce n'était plus une question de principe, mais une simple question d'expédition!

Peut-être, les journaux ministériels qui représentent la nuance de M. Dorion, nous éclaireront-ils pleinement sur les causes de sa résignation, sinon, il faudra attendre l'ouverture des chambres. Il est évident, dans tous les cas que M. Dessaulles n'a pas été consulté par M. Dorion, car, s'il l'avait été, il ne se fût pas hâté d'approuver le projet condamné par son chef!

Il y a un bien grand écart de différence entre la proposition de l'ancien cabinet et celle du nouveau, relativement à la question du chemin de fer intercolonial. Le premier proposait de donner £20,000 sterling par année, soit à une compagnie, soit au gouvernement impérial, pour aider à la confection du chemin de fer d'Halifax. Cette proposition était claire et distincte, et nous savions ce que nous aurions à payer; tandis que la nouvelle proposition consiste à charger les provinces elles-mêmes de la construction du chemin et à leur faire emprunter de l'argent sur la garantie impériale autant qu'il en faudra pour l'accomplissement entier de l'œuvre.

Nous pensions qu'il s'agissait de trois millions; mais M. Dessaulles, qui est sans doute bien informé, nous parle de quatre millions à 3 p. 100; le Herald dit à 4 p. 100, et il est probablement plus dans le vrai. Encore personne ne peut nous assurer que les quatre millions suffiront; mais ce que nous savons de toute certitude, c'est que, quelque soit la somme empruntée, et à quel intérêt qu'on emprunte, que cette somme soit de 3, 4, 5 ou 6 millions, nous aurons à en payer, en principal et en intérêts, les cinq-douzièmes, c'est-à-dire, en principal, ou £1,250,000; ou £1,666,666 3s 4d; ou £2,083,333 6s 8d; ou £2,500,000; en intérêts à 3 p. 100, la moindre somme, £27,500; ou £50,000; ou £62,500; ou £75,000. Si c'était à 4 p. 100, il faudrait ajouter un tiers à chaque somme; et rien ne nous garantit que nous pourrions emprunter à 3 p. 100. On a vu que le Herald n'espère pas obtenir de l'argent, même avec la garantie impériale, à moins de 4 p. 100.

ainsi résolu la question que pour la rendre impossible! Nous serions porté à conclure pour l'affirmative, en lisant le Mercury du 16, le Mercury, l'organe accrédité du cabinet. Écoutons-le; dans les circonstances toutes importantes de la situation, ses paroles ont une signification dont la portée est considérable:

« Si l'on regarde le chemin de fer intercolonial projeté au point de vue commercial, l'on peut bien douter de son succès. En cas de guerre, le commerce du Haut-Canada, privé de tout accès à l'océan par la voie des ports de New-York et de la Nouvelle-Angleterre, trouverait une sortie en traversant les provinces inférieures, et jusque là s'aperçoivent les avantages commerciaux de l'entreprise, mais jusque là seulement. En toute probabilité, Portland, Boston, New-York, continueraient d'être les ports maritimes pour nos trafics de l'Ouest; et, bien que dans le cours des temps, le pays qui doit être traversé par le chemin de fer doive nécessairement donner un certain montant de trafic local, et que la culture des relations sociales et commerciales entre les peuples qui sont maintenant des étrangers les uns pour les autres, excepté de nom, doit aussi donner sa quote part de trafic, ce serait folie que de prétendre qu'il y a la moindre probabilité que le chemin puisse devenir commercialement profitable. Le coût en est certain, la chance des dividendes est précaire et éloignée. »

Quant à la Nouvelle-Écosse et au Nouveau-Brunswick, la chose est différente. Leur gain est immédiat et sûr. L'importance d'Halifax augmentera immensément, et que l'on choisisse la route nord ou centrale du Nouveau-Brunswick, le chemin aura l'effet de développer les ressources de cette province à un point qu'il est impossible d'atteindre par d'autres moyens. Le résultat, pour une partie du Bas-Canada et indirectement, pour Québec, sera le même que pour ces deux provinces; mais pour le Canada pris comme ensemble, le gain sera comparativement insignifiant.

Pourquoi donc le Canada devrait-il bâtir et maintenir les cinq douzièmes du chemin? Pourquoi le gouvernement du Canada nous engage-t-il dans une entreprise qui, jugée au point de vue commercial, coûtera beaucoup et donnera peu? La réponse est claire et concluante. Un chemin de fer intercolonial est une nécessité militaire et la construction doit conséquemment en être regardée comme une œuvre patriotique.

Poser ainsi la question, c'est décourager l'entreprise, c'est donner raison à M. Dorion, car s'il ne s'agit que d'un chemin militaire, pourquoi ferions-nous plus que notre part? Est-ce que le patriotisme consiste à sacrifier son pays pour enrichir les étrangers? Pourquoi le gouvernement fait-il dire à son organe que nos ports naturels sont des ports étrangers, et que, quelque effort que nous fassions pour arriver, à travers notre sol, jusqu'à l'océan et à conduire nos produits, nous ne réussirons pas? Quel intérêt, nous le demandons, a le gouvernement de jeter autant d'eau froide sur une aussi grande entreprise?

Le Globe se prononce énergiquement contre le chemin de fer d'Halifax, mais est-ce qu'il ne trouvera pas la justification d'une opposition plus ardente encore dans cet étrange et inconcevable article du Mercury? Était-il possible de mieux s'y prendre pour tuer ce grand projet? On commence par vous dire qu'on ne connaît ni le terme ni l'étendue du sacrifice à faire, et l'on termine en vous assurant, avec solennité, que tout ce sacrifice dont l'immensité peut vous effrayer, doit aboutir à la décevance et peut-être à la ruine!

N'oubliez pas que M. Dorion, pour sa propre défense, sera obligé de rapporter en chambre ces fatales paroles de l'organe accrédité du gouvernement.

On lit dans le Quebec Daily News de ce matin:

« Ce qui n'était que rumeur, il y a un jour ou deux, est indubitablement un fait, à l'heure qu'il est; et ceci, le premier désaccord dans le camp ministériel, règle le sort d'un ministère dans lequel nous n'avons jamais eu la moindre confiance. »

Lundi, l'honorable M. Dorion, et jeudi, l'honorable M. McGee ont résigné. Tous les deux, comme l'on devait s'y attendre, ont été invités à reconsidérer leur décision, et il reste maintenant à savoir s'il est possible de rapasser le différend.

Pour notre part, nous ne voyons pas comment la chose peut se faire, et si elle se fait, comment elle peut durer. L'huile et l'eau ne se mêlent jamais. M. Dorion et McGee sont trop clairvoyants pour n'avoir pas découvert auparavant qu'ils agissent avec des hommes qui n'ont aucune capacité administrative, que la politique ministérielle, jusqu'ici, n'a pas été acceptable au pays, et que ses mesures de réforme ne sont pas ce que le peuple avait droit d'en attendre. Énergiquement hostile à la taxe pour la défense du pays, lorsqu'ils étaient dans l'opposition, il n'est pas étonnant que l'un d'eux, ou tous les deux, refusent de sanctionner ce projet intercolonial qui serait plus dispendieux, plus inutile et moins profitable que tout ce qui a été entrepris jusqu'ici dans le pays.

On lit dans l'Ordre d'hier: « Le bruit court que l'hon. M. Dorion, différant d'opinion avec ses collègues sur la question du Chemin de Fer Intercolonial, serait sur le point de se retirer du Cabinet. Nous croyons que cette rumeur n'est pas dénuée de fondement. »

La nomination d'un conseiller législatif pour la division électorale de Shawenigan a eu lieu hier à midi, en présence de plus de 1000 électeurs. Deux candidats sont sur les rangs, le Dr. Mailhot, de la Pointe du Lac, et George Baptist, cocher, de Trois-Rivières. La votation aura lieu les 27 et 28 du présent.

Un télégramme transmis, hier au soir, a annoncé que M. Leonard avait une majorité de 194 voix sur M. Beecher, dans la division de Malahide.

Nous conseillons à l'écrivain du Mercury de se renseigner sur le passé avant de parler avec autant d'indiscrétion et de fanfaronnade. Mais nous lui pardonnons volontiers en considérant la transubstantiation qu'il a subie en quelques heures, car, quand on passe par un pareil chemin, il n'est pas étonnant qu'on oublie ou que l'on ignore.

On a dû lire avec beaucoup d'intérêt le puissant article de la Minerve du 13, que nous avons reproduit dans le Journal de jeudi; mais celui de la Minerve du 16, est encore plus énergique et plus écrasant s'il est possible. Le premier nous captive par la véhémence du style et la générosité des sentiments, tandis que le dernier est un martelage sous lequel le parti de la démocratie pure doit se sentir aplati. Jamais l'injustice n'a été ni plus mise en lumière ni plus flétrie. Nous le reproduisons ailleurs.

L'exposition Agricole du Bas-Canada qui s'est terminée hier à Sherbrooke, a attiré un grand nombre de visiteurs de toutes les parties du pays. Ça été une bonne fortune pour les hôteliers et les maîtres de pension de la charmante petite ville de Sherbrooke, car, pendant les trois jours de l'exposition, les étrangers n'ont cessé d'y affluer.

Nous devons avouer, cependant, que l'exposition n'a pas été aussi brillante qu'on l'espérait. Le nombre des exposants étaient assez restreint, et nous n'y avons vu figurer qu'un très petit nombre de nos cultivateurs canadiens des environs de Québec. On nous a dit que les frais considérables des transports ont fait qu'un grand nombre de ces derniers se sont abstenus.

Le terrain de l'exposition occupait un site enchanteur sur les bords de la rivière Saint-François et les visiteurs fatigués pouvaient aller se reposer sous les arbres où l'on avait placé des bancs.

On y remarquait quelques espèces remarquables parmi les bêtes à cornes qui étaient au nombre de 134, et dont le plus grand nombre venait des Townships de l'Est. Le plus bel animal de l'espèce bovine a été exhibé par M. Tozer, de Québec.

L'espace consacré aux instruments aratoires se faisait remarquer au-dessus de tous les autres. Nous y avons vu une infinité de machines perfectionnées et de moulins de toutes sortes pour les travaux de l'agriculture.

Mais, en somme, on peut dire avec vérité que ça été une exposition des Townships de l'Est, puisque les districts de Québec et de Montréal n'y ont presque pas été représentés.

Nous sommes forcement obligé de remettre notre réponse à M. Dessaulles, et quelques autres articles.

Voici l'article de la Minerve dont nous parlons plus haut:

« Le Pays a déposé entièrement la question, en discutant dans son numéro de samedi, la destitution de M. Louis Archambault. Celui qui veut porter sur cet acte un jugement impartial est frappé de prime abord par cette pensée, que M. Archambault a été destitué sur la prière de ses officiers subalternes; que c'est, en conséquence, un renversement de toutes les lois de la discipline militaire; que la doctrine inaugurée par le gouvernement, dans cette occasion, si on la pousse jusqu'à ses dernières limites, irait jusqu'à l'introduction du principe électif dans la formation des cadres de l'armée, ce qui serait absurde au delà de toute expression. »

Le Pays veut justifier l'acte de ses patrons, en rappelant la destitution de M. Archambault, en 1856, comme régulateur et comme commissaire seigneurial, et en le traitant d'esclave.

Fort bien, M. Dessaulles; M. Louis Archambault est un esclave; mais alors M. G. Casimir Dessaulles, frère de L. A. Dessaulles, Conseiller législatif pour la Division de Rougemont, et rédacteur en chef du Pays, neveu de l'hon. Louis Joseph Papineau et beau-frère de M. Maurice Laframboise, M. P. P. pour le comté de Bagot, est aussi un esclave, car il a, dans les mêmes circonstances que M. Louis Archambault, fait une surcharge, dans son compte au gouvernement, de £4 15s. dont il a fait son profit.

Mais alors encore M. Camille Archambault, cousin et beau-frère de l'hon. Urgele Archambault et de M. Alexandre Archambault, M. P. P. pour le comté de l'Assomption, est un esclave, car, dans l'élection de 1848, il s'est fait honorer un reçu pour \$10 d'un nommé Beaudoin, à Saint-Lin, lorsqu'il ne lui avait payé que 10 shillings.

dans son compte au gouvernement, au montant de £14 5s.

Mais alors encore Bernard Devlin, écuyer, avocat de Montréal partisan zélé de M. Dorion, est un esclave, car il a chargé dans son compte au gouvernement £8 12s. 6d. pour une place de poll, dont il n'a pu produire de reçu.

M. Devlin est aussi coupable que M. Archambault, puisque culpabilité il y a; cependant, nous avons donc là une preuve tangible que les motifs qui ont amené la destitution de M. Louis Archambault sont tout autres que ceux énoncés par le gouvernement.

Si réellement, on croyait M. Archambault indigne d'occuper une place élevée dans la milice canadienne, parce qu'il a fait des surcharges comme officier-rapporteur, dans un compte calqué sur celui de M. Camille Archambault, CAPITAINE DANS LA MILICE, on aurait destitué M. Devlin, aussi criminel que M. Archambault. Mais au lieu de cela qu'a-t-on fait? On a élevé M. Devlin au grade de colonel; M. Devlin, un esclave, au dire de M. Dessaulles!

Non, deux motifs évidents ont engagé le gouvernement à accomplir cet acte arbitraire qui n'a d'approuvateurs que dans les bureaux du Pays et du Journal de Saint-Hyacinthe. Voici le premier:

M. Alexandre Archambault, l'homme aux hautes visées politiques, voulait obtenir deux grandes réformes, avant de promettre un appui toujours sûr au gouvernement McDonald-Sicotte; premièrement, la destitution de M. Lesage et la réinstallation de M. Guilbault comme maître de poste de l'Assomption; le gouvernement lui accorda d'emblée cette première réforme. Secondement, la destitution de M. Louis Archambault comme colonel de milice. A l'énoncé de cette seconde condition, le gouvernement trouva M. Alexandre exigeant, il montra de la répugnance; mais il fallut céder, d'autant plus que cela entraînait dans les vues généreuses de M. Dorion.

Voilà un des motifs qui ont fait destituer M. Archambault: le besoin de s'assurer un vote pour la session prochaine. Et on parle de corruption!

Le second motif est celui-ci: M. Louis Archambault qui était en faveur du bill de milice, tâchait de faire comprendre aux électeurs du comté de l'Assomption la nécessité d'organiser la milice sur un pied efficace, et il y réussissait à merveille. Il n'est pas surprenant que le gouvernement McDonald-Sicotte qui se soucie de la milice comme de l'an quarante et dont les partisans se prononcent ouvertement pour l'annexion, il n'est pas surprenant, disons-nous, qu'il ait cru prudent de destituer M. Archambault, pour l'empêcher d'exercer sur ses concitoyens une influence qui pouvait nuire à M. Alexandre Archambault.

Le motif apparent de la destitution de M. Archambault est donc la plainte de quelques capitaines de milice: or, aux yeux d'un homme de bon sens, cette raison est subversive de tout ordre et de toute discipline militaires et on ne peut mettre en pratique une semblable doctrine sans tomber tellement dans l'absurde qu'il deviendrait impossible d'organiser un corps d'armée de cent hommes.

Les motifs secrets sont ceux que nous avons indiqués plus haut, motifs lâches, immoraux, qui mènent au bouleversement de toutes les saines doctrines constitutionnelles.

Des capitaines de milice demandent la destitution de M. Archambault en l'accusant d'être indigne d'occuper la charge de colonel dans la milice; mais, pourquoi ces vaillants capitaines qui prennent leur mot d'ordre de l'illustre Alexandre (Archambault) n'ont-ils pas protesté lors de la nomination? C'était le temps alors, et si le gouvernement n'avait pas écouté leur enquête, ils nous auraient-ils eu la satisfaction d'avoir rempli un devoir, et auraient-ils pu dire, les braves capitaines: « tout est perdu pour l'honneur! »

Mais, non, ils attendent, pour protester, l'avènement au pouvoir d'un autre gouvernement; et ce gouvernement ne s'aperçoit pas qu'un semblable démission va ressembler extraordinairement à une vengeance politique! A quoi bon être avocat, si on ne voit pas même l'évidence!

Le Pays dit qu'il n'y a pas eu de réhabilitation, jugement contraire dont M. Archambault pourrait réclamer le bénéfice. Mais le fait que le gouvernement s'est arrêté dans l'enquête, et n'a pas destitué les autres officiers-rapporteurs contre lesquels des faits semblables ont été établis est la reconnaissance de l'erreur commune invoquée par M. Archambault.

Les autres officiers-rapporteurs étaient coupables au même degré que M. Archambault; ils ne sont pas destitués; dites, est-ce que ce n'est pas là une réhabilitation du premier?

M. Archambault a encore été réhabilité par les nombreux témoignages de confiance qu'il a reçus de ses concitoyens, par le respect et l'estime des membres de la Chambre, et par l'hon. M. Sicotte lui-même qui, à une autre époque, était plein de politesse et de prévenances pour l'homme dont il jette aujourd'hui l'honneur en pâture à la calomnie des âmes sales qui répandent le venin de leur inspiration dans certaines feuilles du Bas-Canada.

Si l'ex-maire-trésorier de Saint-Hyacinthe était traité injustement par ses amis politiques comme l'a été M. Archambault, il irait fêter les talons de ses adversaires, pour tirer une vengeance de ses amis. Mais, même après les persécutions de M. Drummond, M. Archambault est resté fidèle à ses principes, fidèle à son parti, sans écouter les rancunes personnelles. C'est un bel exemple, trop rare de nos jours, et nous aimons à le rappeler!

P. S.—M. Rouer Roy a dit un jour—il y a de cela assez longtemps—que M. Dessaulles était le premier gentilhomme du Canada. M. Roy pensait-il encore de même, après certaines petites affaires, etc.?

M. Dessaulles traite tous ses adversaires de pillards; pourquoi ce mot se trouve-t-il si souvent sous sa plume? Est-ce en mémoire des complaisances de ses amis pour lui?

à maintenant dans le voisinage de Charleston une force suffisante pour tenter un effort avec chance de succès.

Harrisburg, 18 septembre.—Les avis reçus la nuit dernière indiquent que le résultat du combat d'hier a été décidément en notre faveur, mais une bataille est nécessaire pour décider à qui doit rester finalement la victoire.

On s'attendait que le combat serait repris ce matin, mais on n'a rien entendu. On suppose que l'on s'est occupé d'enterrer les morts.

Les quartiers-généraux du général McClellan sont à Sharpsburg. Le nombre des blessés dans l'armée de McClellan est très considérable.

Les derniers avis reçus du siège de la guerre, sont datés d'hier au soir à onze heures, temps où le télégraphe a annoncé que le général McClellan a eu un vif engagement pendant le jour et a réussi à gagner la position qui était le but de la lutte de notre armée. Les nouvelles reçues jusqu'à neuf heures ce matin ne font aucune mention de ce combat. Elles ne font que constater la prise de 1000 prisonniers confédérés. Une reconnaissance en force, faite hier, a constaté qu'il n'y avait pas un seul soldat confédéré entre Washington et Ball Run.

Alexandre est sous le commandement du colonel John Belknap, du 85e de New-York.

Baltimore, 18.—J'étais sur le champ de bataille jusqu'à 10 heures hier matin et j'en suis parti avec la confiance que tout allait bien sur tous les points. Ça été une grande bataille, toutes les divisions de l'armée confédérée y ont pris part. D'après les dépêches de Harrisburg, je pense qu'il y a eu quelque changement dans la position de l'armée à la fin du jour, mais je n'ai aucun doute que tout est bien. Les trains de l'armée sont partis ce matin de Frederick et s'avance en avant.

Quartiers généraux, armée du Potomac, mardi au soir le 16 et par voie de Frederick, le 18.—L'association de la presse.—Ce soir on a été informé aux Quartiers Généraux que l'ennemi traversait du nouveau la rivière, et contenait ses forces sur le sommet des montagnes, en dehors de la ville de Sharpsburg, à moins de trois milles du corps principal de notre armée.

Jackson est parti de Harper's Ferry ce matin. Dans la soirée, ses troupes arrivaient, il devait élever que Lee était disposé à livrer bataille à notre armée. A ce point, le général McClellan envoya quérir le corps d'armée de Franklin et la division de Couch, qui tous deux étaient à une distance d'environ 7 milles de l'autre côté de Elk Ridge. L'artillerie a joué des deux côtés avec une grande vigueur et nous avons eu environ 40 hommes tués et blessés. La position des troupes pour cette bataille immense était comme suit: Le corps du général Sumner, avec la division du général Banks, occupaient le centre, et le corps de Hooker avec les troupes de réserve de la Pennsylvanie et le corps de Franklin se placèrent à la droite, les généraux Porter et Burnside à l'extrême gauche, dans le but de tourner le flanc droit de l'ennemi. Le général Pleasanton se plaça au centre avec 2,500 hommes de cavalerie et quatre batteries. Le général Hooker traversa dans la soirée Autremain Creek et prit position sur les hauteurs, faisant face à Sharpsburg et à trois milles à la droite de Keosaupee. Le combat dura deux heures environ et l'ennemi fut repoussé jusqu'à un demi mille avec perte.

Les troupes de réserve de la Pennsylvanie qui étaient au front de l'armée ont beaucoup souffert.

17 septembre.—Ce jour fait époque dans l'histoire de la rébellion. Une bataille a eu lieu et l'armée du Potomac a été de nouveau victorieuse, et cette bataille a été la plus grande qui ait été livrée sur ce continent. Au lever du soleil, le combat a recommencé au centre et à la droite où étaient Hooker et Sumner. Après une lutte acharnée de deux heures, l'ennemi a été repoussé. Les confédérés se sont ralliés un moment après et ont regagné le terrain perdu au prix de grandes pertes. Hooker a été blessé et Sumner a pris le commandement de sa division.

Le général Richardson, commandant d'une division a été grièvement blessé. En même temps le général Sumner, déterminé à reprendre le terrain perdu, donna ordre à ses troupes d'avancer, ce qu'elles firent, et elles repoussèrent les confédérés en en faisant un grand carnage. Non seulement, elles reprirent le terrain perdu, mais elles firent reculer l'ennemi jusqu'à un quart de mille au delà. Pendant ce combat, le général Mansfield a reçu une balle à travers le corps et est mort quelques minutes après. Pendant ce temps, nos troupes commandées par Burnside et Porter ne restèrent pas oisives, elles repoussèrent les confédérés depuis la ligne de Autremain Creek jusqu'à Sharpsburg. Elles construisirent un pont, l'ancien ayant été détruit, et occupèrent la rive opposée. Là la perte fut considérable.

Sur la droite et la gauche du chemin que les confédérés balayaient avec leur artillerie la partie a été rude.

La brigade de Snye, aidée de Sumner, emporta la droite du chemin avec beaucoup de difficulté et après une perte considérable. Les confédérés s'enfuirent dans toutes les directions.

Il est maintenant 5 heures, toutes les positions de l'ennemi ont été emportées excepté celle de la gauche du chemin. Cette partie fut laissée à Burnside.

L'artillerie ouvrit le feu et l'infanterie marcha de l'avant; la position fut emportée par une charge à la baïonnette, mais les fédéraux furent forcés de se retirer devant des forces supérieures. Sachant que s'ils perdaient ce poste, leur armée serait mise en déroute, les confédérés combattirent avec un grand acharnement. La nuit sépara les combattants. Une bataille a duré depuis 5 heures du matin jusqu'à 7 heures du soir, sans se ralentir un seul instant. La conduite de toutes les troupes sans exception a été telle qu'on pouvait le désirer. Plusieurs nouveaux régiments qui venaient le feu pour la première fois se sont bien comportés.

Il est impossible en ce moment de se faire une idée de notre perte ou de celle de l'ennemi. Elle est considérable des deux côtés; la nôtre arrivera probablement au chiffre de 10,000 tués et blessés, celle de l'ennemi ne dépasse pas ce chiffre. Ses morts sont presque tous tombés entre nos mains. Quand le général Hooker tomba, McClellan se porta immédiatement sur la droite, où il fut accueilli avec enthousiasme; sa présence ranima le soldat et contribua au succès obtenu. McClellan était partout, veillant avec anxiété au progrès de la bataille, et donnant des ordres. Il est entré dans sa tente ce soir pour la première fois depuis qu'il est parti de Frederick city.

Nous avons pris environ 1500 prisonniers pendant la journée et l'ennemi n'en a fait qu'un très petit nombre. Le lieutenant Thompson a capturé la canonnière Runica de 220 pieds de long; laquelle a été expédiée à Helena. On la considère comme une prise importante.

qui donne à penser que les confédérés contiennent une force considérable dans la vallée du Shenandoah, avec un département militaire central à Winchester qui est très fortifié.

Mumfordsville prise par les confédérés commandés par Brasg.—Six régiments fédéraux faits prisonniers.—Longstreet n'est pas fait prisonnier.—Hill n'est pas mort!!

New-York, 19 sept.—Le Times a reçu de Washington la nouvelle qu'un détachement d'artillerie et d'infanterie, sous le commandement du lieutenant-col. Kilpatrick, a quitté hier matin les quartiers-généraux de Sigel, pour faire une reconnaissance vers Leesburg. En traversant à Goose Creek, il a eu à combattre avec un escadron de cavalerie confédérée qui gardait le passage de la rivière. Les confédérés ont été mis en fuite. Les fédéraux s'avancèrent jusqu'à Leesburg, qu'ils trouvèrent occupé par des régiments d'infanterie confédérée et un bataillon de cavalerie. Après un court engagement, l'ennemi a été chassé de la ville avec une grande perte d'hommes. Nous avons pris un drapeau de régiment, plusieurs canons et beaucoup de prisonniers.

Indianapolis, 19.—Un adjudant qui s'est échappé de Mumfordsville immédiatement après que les confédérés s'en emparèrent est arrivé à Indianapolis. Il rapporte que la garnison de cette ville, forte de 1750 hommes et d'une compagnie de cavalerie et 10 pièces d'artillerie, s'est constituée prisonnière.

Les fédéraux ont été enveloppés par les troupes confédérées au nombre de 30,000 hommes.

Harrisburg, 19.—La grande bataille a été reprise ce matin à Sharpsburg. Nos soldats sont fiers du résultat de la bataille d'hier et le général McClellan est joyeux. L'opinion du général McClellan et de ceux qui l'entourent est que la victoire finale sera à celui qui recevra des renforts le premier.

Notre correspondant dit que personne n'a entendu parler de la capture du général Longstreet ou de la mort du général Hill et que cette nouvelle est fautive.

20,000 hommes sont attendus de Harrisburg.

Un correspondant pense que la perte des confédérés est égale à celle des fédéraux. Il ajoute que si la bataille de mercredi n'a pas eu un résultat décisif, l'avantage est resté du moins au général McClellan qui occupait le champ de bataille à la fin du jour.

Baltimore, 19.—Une personne qui a quitté le champ de bataille, à 9 heures, mercredi soir, confirme le rapport transmis à la presse associée. Elle dit que les fédéraux occupent la position choisie par les confédérés au commencement de la bataille. Les confédérés ont été repoussés sur tous les points jusqu'à un mille et demi, excepté l'extrême droite qui occupait encore sa position à la fin du jour. Elle dit que McClellan et ses généraux regardent le résultat comme une victoire glorieuse.

Washington, 19.—Il est tout à fait faux que le général Lee ait tourné le flanc gauche de l'armée du général McClellan et qu'il soit maintenant entre McClellan et Frederick.

Philadelphia, 19.—L'Inquirer publie une dépêche spéciale de Baltimore qui fait plus que confirmer les bonnes nouvelles d'hier.

Mercredi, le général McClellan accorda aux confédérés quatre heures pour se rendre. Ils refusèrent, et McClellan les attaqua de nouveau, et le champ de bataille fut littéralement couvert de confédérés morts et blessés. Ils furent complètement enveloppés de tous côtés et ils n'avaient pas la moindre chance pour s'échapper. Ils ont été complètement anéantis. Cette nouvelle a été apportée par un officier et on peut y croire.

Quartiers-généraux de l'armée du Potomac, 19 sept.—La journée d'hier a été employée à enterrer les morts et à donner des soins aux blessés.

Les rebelles ont demandé une trêve le matin pour enterrer leurs morts, ce qui leur a été accordé. D'hier, il fut donné des ordres sévères pour empêcher tout rapport avec les rebelles, mais dans l'après midi on se relâcha de cette sévérité et les troupes des deux camps se mêlèrent ensemble.

Ce matin, on a découvert que l'ennemi avait changé sa position. On ne sait si toute l'armée confédérée a traversé la rivière ou a pris une nouvelle position plus près de la rivière. Si les rebelles furent restés dans la même position qu'ils occupent hier un engagement général était inévitable ce matin.

Washington, 19.—Les avis que nous venons de recevoir du champ de bataille mandent que notre victoire est complète et que le général Pleasanton est à la poursuite des confédérés qui s'enfuyaient vers le Potomac. Toute l'armée fédérale est dans une bonne condition et l'ennemi a été très maltraité.

Louisville, 19 septembre.—A la prise de Mumfordsville, lundi matin, les rebelles ont fait 4000 prisonniers qu'ils ont ensuite relâchés sur parole.

Harrisburg, 19 septembre.—Le général Curtin est encore à Hagerstown. Un sentiment de sécurité parfaite règne maintenant dans les cercles officiels. Un bon nombre de blessés sont arrivés ici et dans la vallée du Cumberland.

20 septembre.—Une dépêche reçue aux quartiers-généraux, à minuit, transmise par une personne qui a visité le champ de bataille, nous apprend que la perte des rebelles est deux fois plus considérable que la nôtre. Leurs morts ont été laissés sans sépulture et les blessés ont été trouvés dans des granges et dans les bois, le long de la route qui conduit à Williamsport, où l'ennemi a, sans doute, traversé avec le reste de son armée. Nous avons capturé une grande quantité de munitions et avons un grand nombre de prisonniers qui ont été envoyés à Hagerstown la nuit dernière.

Durant la nuit, l'ennemi a commencé à traverser le port de Shepherdstown, et les gués de la rivière en aval et en amont. McClellan a fait avancer une batterie et les canonniers du haut des montagnes environnantes.

De bonne heure, ce matin, le général Pleasanton a été envoyé à la poursuite des confédérés avec 2 batteries et 12 régiments d'infanterie. Passant par un défilé, il a réussi à intercepter une grande partie de leurs munitions, et provisions, etc. Le général Pleasanton a annoncé l'ennemi avec beaucoup d'effet lorsqu'il traversait la rivière.

La dernière fois que l'ennemi a été vu, il fuyait dans la direction de Manchester et l'on suppose qu'il retraite précipitamment sur Richmond. Toute l'armée fédérale a traversé la baie Antietam et le Potomac, vis-à-vis Shepherdstown, et il est évident que McClellan traversera la rivière.

On pensait que le général Burnside était passé en Virginie par la voie de Harper's Ferry et s'avancait vers l'ennemi.

Des déerteurs rapportent que le mouvement

L'HIPPOZOOMADON!

L. B. LENT, Directeur,

fera des Expositions de l'Hippozoomadon à Québec,

SUR LES GLACIS, EN DEHORS de la PORTE ST. LOUIS.

Lundi et Mardi, les 29 et 30 de Septembre, et Mercredi et Jeudi, les 1er et 2 d'Octobre.



C'EST LA PLUS GRANDE EXPOSITION, EN CE GENRE, DU MONDE, COMPRENANT

CINQ EXPOSITIONS DISTINCTES

RÉUNIES ENSEMBLE ET EXHIBÉES

SOUS UN IMMENSE PAVILLON,

POUR UN SEUL PRIX D'ADMISSION.

Cirque National monteur de LENT, New-York, Le Grand Cirque de S. P. STRICKNEY, de Cincinnati et Saint-Louis, Le Grand Cirque de l'Est J. G. SHEPPARD, de Boston, L'Hippopotame du Nil, Égypte, de J. C. QUICK, Quatre Éléphants instruits, de SANDS, WATHANS & Co. "Victoria et Albert" "Antoine et Cleopâtre" de l'Amphithéâtre de Cook, de Londres.

PARMI LES ANIMAUX LES PLUS REMARQUABLES SE TROUVE L'ENORME

HIPPOPOTAME



Un Cheval de Rivière, du Nil, Égypte, le "GRAND BEHE-MOTH", de qui Job dit dans les chapitres 40 et 41 "Sur la terre il n'a pas son pareil" - Il est le seul amphibie qui ait été exhibé vivant dans l'eau ou à l'air, sur la surface de l'eau ou au fond. C'est un incontestable le plus grand mammifère du monde, et il est le plus grand animal qui ait jamais existé sur la terre. Il est le plus grand animal qui ait jamais existé sur la terre. Il est le plus grand animal qui ait jamais existé sur la terre.

Les étonnants Éléphants instruits "Victoria, Albert, Antony, et Cleopâtre."



Apparaîtront dans chaque séance et feront leurs différents TOURS DE FORCE. Ils dansent, montent et descendent des planches inclinées, jouent des instruments de musique. À tous ces amusements il y a toujours un élément de nouveauté, de surprise, de nouveauté. Ils ont été élevés dans les meilleures écoles de leur pays, et ils ont été élevés dans les meilleures écoles de leur pays.

Ariane Feliceï,



Da Cirque Impérial de Paris et de l'Amphithéâtre Royal de Londres, qui a paru plusieurs fois, sur demande, devant Napoléon et Eugénie. Elle paraîtra dans La Reine des Fées, Le Saut au Ciel, ou le Saut périlleux, par Mons. Rochelle, L'on admet que c'est le saut le plus étonnant et le plus excitant qui ait jamais été essayé et qui n'a jamais cessé d'être la plus grande sensation. Le tout fait par un saut de plus de 20 mètres d'altitude, d'un bout du pavillon à l'autre sur une seule corde.

Maitre Robert Stickney,



Jamais on n'a vu un saut aussi intrépide et faire des tours aussi audacieux que ce jeune homme. Enfin, ses Colubiers, ses Fées dans les ballons ses Sauts au-dessus des barrières sont quelque chose d'extraordinaire. Parmi les Artistes attachés à cet établissement nous trouvons les noms de Mlle Virginia, l'éblouissante Amazone, Mlle Emma Stickney, l'enfant de l'Arène Théâtrale, Mlle Thérèse, Mlle Elia Burke, Mlle W. Hall, Mlle Ch. Genroy, Mlle J. W. Moore.

LE CORPS DE MUSIQUE DU GRAND OPERA,

Conduit par CHARLES BOSWOLD, accompagné l'Hippozoomadon

ADMISSION : 25 CENTS.

Table with columns for dates and times of the Hippozoomadon exhibition.

N. B. LA PLUS GRANDE EXPOSITION DOIT VENIR

Rappelez-vous du Jour et de la Date.



A VENDRE.

Un beau PIANO dit COTTAGE de seconde main, avec boîte en acajou. Cet instrument est d'une qualité supérieure, et le soussigné offrira aux acheteurs des conditions de paiement très faciles.

JOS MARCOUX, Agent, No 23, rue Grant, Saint-Roch, Québec.

PIANO! PIANO!!

UN superbe PIANO de fabrication anglaise, de seconde main. S'adresser à JOS MARCOUX, Agent, 23, rue Grant, Saint-Roch, Québec.

A VENDRE.

64,000 BARDEAUX DE CÈDRE, de première qualité. S'adresser à JOS MARCOUX, Agent, 23, rue Grant, Saint-Roch, Québec.

AVIS.

Le soussigné profite de cette occasion pour remercier le public en général de l'encouragement qu'il en a reçu jusqu'à ce jour. Il a l'honneur de vous annoncer que le passé à l'égard de collections et de toute autre affaire qu'on voudra lui confier.

JOS MARCOUX, 26 juillet, 1862 1020

SOC DE CHARRUES.

QUELQUES TONNEAUX, de la manufacture de Trois-Rivières. En vente chez M. G. MOUNTAIN, 16 sept., 1862 1239

CHARRUES.

50 CHARRUES, de la manufacture de la Rivière du Loup. En vente chez M. G. MOUNTAIN, 16 sept., 1862 1140

POELES.

POELES DOUBLES et SIMPLES, grandeurs assorties, Poèles de Parloir et de Chambre à coucher. Poèles de Cuisine. En vente chez M. G. MOUNTAIN, 16 sept., 1862 1238

BEURRE DES TOWNSHIPS.

40 TONNEAUX BEURRE CHOISI des Townships, venant de très riches. En vente chez W. & R. BRODIE, 13 sept., 1862 1226

ORGE POTAGERRE.

LES soussignés ont constamment en magasin un approvisionnement d'ORGE POTAGERRE, aux prix des manufactures. LEMESURIER, GRANT & CIE, 13 sept., 1862 1227

HUILE DE GRAINE DE LIN

Double bouillie. Importée par le steamer "Caledonia." En vente chez C. & W. WURTELE, 13 sept., 1862 1213

Recevant par le Steamer "Caledonia."

BLANC DE LOMB véritable, Peintures, couleurs assorties, décolorées, etc. Vente au détail et en gros. C. & W. WURTELE, 13 sept., 1862 1214

A VENDRE.

Les soussignés offrent en vente à leur magasin, No. 21, rue Craig, Saint-Roch.

Les produits de leur fabrication consistant: 300 boîtes Café moulu, Quelques quarts Café grillé, 150 boîtes Blé, ultra marconi, en toule, 200 " Poudre Levain Amidon, en quart et en boite, Tabac coupé, différentes qualités. G. E. PARÉ & FRÈRE, 1er juillet, 1862 888-6m

LE SOUSSIGNÉ VIENT DE RECEVOIR

LA CREME DE BURTON, Dite Glycerine & Lemon Shampans Cream! POUR MASSER LES CHEVEUX.

Le revenu annuel est de plus de \$125,000 sterling. Le nombre des Polices excède \$1,000 et le total du montant assuré par les assurés, sont les divers assurés, la somme de \$1,095,000 sterling, et la libéralité de la Compagnie est bien connue.

VENANT D'ÊTRE REÇU

UN APPROVISIONNEMENT D'Essence douce de Séné, DE FREEMAN.

(Un purgatif doux et efficace, agréable au goût) Contient sans aucune impureté, tout le principe actif du Séné, entièrement débarrassé de ses propriétés nauséabondes et qui donnent des coliques. C'est un sirop cordial, inventé pour détruire l'usage du Calomel dont se servent les nourrices. Il est recommandé par le plus grand des médecins éminents à Londres. JOHN W. McLEOD, Magasin de Drogues des Familles, 16 sept., 1862 1217

Le Soussigné a reçu dernièrement par

la Rivière du steamer Norwegian UN GRAND ASSORTIMENT CHOI SI DE PARFUMERIE,

Articles de Toilettes, Médecines à Patente, etc., etc.

Il appelle respectueusement l'attention sur la liste des articles qui se trouvent dans son magasin, savoir: Vaporisateur parfumé de Remmel (pour répandre dans les appartements, chambres de bal, salle de spectacle, etc., l'odeur de fleurs et de purifier l'air dans les chambres de malades); Lampes nouvelles à parfum, Anneaux à fontaine, Sachets de peau d'Espagne de Rigge, Extrait de rose, Idem, Teinture de rose pour la bouche Idem, Parfumerie de Rigge de toutes sortes, Pastilles du fumeur ture, Essence de Café de Dunn, Fluide extrait de séné, par Duncan et Blackhart, Brosses à dents de Métalfe, Jolies fioles et pots pour articles de toilette, etc., etc.

JOHN W. McLEOD, Droguistes des Familles, 16 sept., 1862 1252

AVIS.

Nouvel assortiment de Pendules de tous les patrons et de tous les prix. Pendule Carrée de 30 heures..... 76 64 à 156

Pendule "à la mode"..... 256 à 306

Pendule "à la mode"..... 106 à 206

Pendule Marine, 30 heures et 8 jours..... 176 64 à 306

Pendule 30 heures et 8 jours, façade en fer 306 à 406

Miroirs à Toilette et Miroirs carrés de toutes les grandeurs.

Huile de Charbon, Lampes de toutes sortes.

Montres, Chronomètres, Bagues, Anneaux, Épinglettes, Pendents à Ombelles, Médailles, Fausses, Savons et Parfumeries. Par LOUIS FOURNIER, 42 Grande Rue Saint-Jean, Québec. 1152-12m. 1 sept. 1862.

AVIS.

DR ROWAND, médecin consultant, FORSYTH & BELL, Agents, Chambres de Commerce, 17 juillet, 1862 788-12m

HOTEL DU CANADA.

15 et 17 rue Saint-Gabriel, Montréal.

Le soussigné informe ses amis et le public en général que l'Hotel mentionné ci-dessus a été entièrement rénové et que les chambres ont été décorées de la manière la plus moderne et la plus confortable. Les visiteurs trouveront toujours sur les tables des déjeuners et des dîners à l'arrivée des Chars. Le table est toujours dressé à l'heure et les prix sont des plus modérés. GERVASIO GIRALDI, 1 sept. 1862 656

UNITY

Association d'Assurance de Londres Sur la Vie et contre le Feu.

CAPITAL: Deux Millions cinq cent mille livres sterling.

Déposé en Canada \$50,000

Branche du Canada: Bureaux, No. 11, Grande rue Saint-Jacques, MONTRÉAL.

Directeurs du département de l'Assurance contre le Feu: John Frothingham, sec., William Lunn, sec., Benjamin Holmes, sec., John O. MacKenzie, sec., Alfred Larocque, sec., John Torrance, sec.

Médecins: William Sutherland, M. D., E. H. Trudel, M. D., Administrateur, William P. Reynolds, sec.

Département des Assurances contre le Feu: Des assurances sont effectuées sur toutes espèces de propriétés susceptibles d'être assurées, à des conditions aussi avantageuses qu'aucune compagnie anglaise occupant une bonne position.

Les pertes sont payées en bonnes espèces, quand la réclamation est appuyée sur des preuves, sans qu'il soit besoin d'un référé en Angleterre.

Cette association indemnise aussi des pertes causées par la foudre ou les explosions par le gaz.

Département des Assurances sur la Vie: Les avantages qu'obtiennent ceux qui prennent des polices sont d'un caractère substantiel, y compris une participation dans les profits, sous les cinq ans jusqu'au montant de QUATRE VINGT POUR CENT.

Une remise de la valeur en argent jusqu'au montant de QUARANTE POUR CENT, des premiers payés, est accordée à ceux qui ont des polices depuis trois années.

Le sage administration et les grandes ressources de ces associations, la libéralité et la simplicité qu'elle ont montrées dans le règlement de toutes les réclamations, ont fait acquiescer à l'Unity une réputation qui ne le cède nullement à celle d'aucune autre association de Londres.

On pourra obtenir de plus amples détails d'aucun des agents soussignés.

WM. A. CURRY, Bureau de la Compagnie, Eglise des rues Bue de et du Fort, Haute-Ville. JOSEPH LAURIN, 4, rue du Palais, WM. H. TILSTON, Rue Saint-Pierre.

5 août, 1862 1065

COMPAGNIE D'Assurance Maritime de QUÉBEC.

DIRECTEURS: HENRY J. NOAD, Président; H. DUBOIS, Vice-Président; JAMES G. ROSS, Secrétaire; J. B. KEWARD, J. H. CLYDE, J. R. KEWARD, D. D. YOUNG, ALEXANDER FRASER, Administrateur et Secrétaire.

BUREAU: MAISON DE RENAUD, RUE SAINT-PIERRE.

La Compagnie est maintenant prête à émettre des polices.

A. FRASER, Administrateur et Secrétaire, 17 juillet, 1862 970

COMPAGNIE D'Assurance contre le Feu

HARTFORD, CONNECTICUT. Capital en caisse, \$1,500,000

surplus actif, 694,100

La Compagnie ATINA D'ASSURANCE continue à assurer les Maisons et toutes autres descriptions de propriétés contre les pertes ou dommages occasionnés par le Feu, à des TAUX RÉDUITS.

BUREAU: 34, rue Saint-Pierre. A. JNO MAXHAM, Agent, 17 juin 1862 757-12m

Compagnie d'Assurance de l'Aigle sur la vie.

Bureau des Agents, Quai de Hunt, (au-dessus de la porte).

W. & W. C. HENDERSON, AGENTS POUR LE CANADA

OFFRANT tous les avantages et aucun des risques de la Compagnie d'Assurance de l'Aigle offre de plus la garantie d'une COMPAGNIE DE PROPRIÉTAIRES avec un capital consistant de la Compagnie jusqu'à 30 millions.

Les assurés ont reçu en paiement de leurs réclamations, la somme de \$1,095,000 sterling, et la libéralité de la Compagnie est bien connue.

On se adresse des polices sur le système du demi-courant lorsqu'on l'exige. Tout renseignement quant aux taux, etc., sera donné par les agents à Québec, Montréal et Toronto.

UN DERNI MILLION STERLING. Le revenu annuel est de plus de \$125,000 sterling.

Le nombre des Polices excède \$1,000 et le total du montant assuré par les assurés, sont les divers assurés, la somme de \$1,095,000 sterling, et la libéralité de la Compagnie est bien connue.

On se adresse des polices sur le système du demi-courant lorsqu'on l'exige. Tout renseignement quant aux taux, etc., sera donné par les agents à Québec, Montréal et Toronto.

UN DERNI MILLION STERLING. Le revenu annuel est de plus de \$125,000 sterling.

Le nombre des Polices excède \$1,000 et le total du montant assuré par les assurés, sont les divers assurés, la somme de \$1,095,000 sterling, et la libéralité de la Compagnie est bien connue.

On se adresse des polices sur le système du demi-courant lorsqu'on l'exige. Tout renseignement quant aux taux, etc., sera donné par les agents à Québec, Montréal et Toronto.

UN DERNI MILLION STERLING. Le revenu annuel est de plus de \$125,000 sterling.

Le nombre des Polices excède \$1,000 et le total du montant assuré par les assurés, sont les divers assurés, la somme de \$1,095,000 sterling, et la libéralité de la Compagnie est bien connue.

On se adresse des polices sur le système du demi-courant lorsqu'on l'exige. Tout renseignement quant aux taux, etc., sera donné par les agents à Québec, Montréal et Toronto.

UN DERNI MILLION STERLING. Le revenu annuel est de plus de \$125,000 sterling.

Le nombre des Polices excède \$1,000 et le total du montant assuré par les assurés, sont les divers assurés, la somme de \$1,095,000 sterling, et la libéralité de la Compagnie est bien connue.

On se adresse des polices sur le système du demi-courant lorsqu'on l'exige. Tout renseignement quant aux taux, etc., sera donné par les agents à Québec, Montréal et Toronto.

UN DERNI MILLION STERLING. Le revenu annuel est de plus de \$125,000 sterling.

Le nombre des Polices excède \$1,000 et le total du montant assuré par les assurés, sont les divers assurés, la somme de \$1,095,000 sterling, et la libéralité de la Compagnie est bien connue.

On se adresse des polices sur le système du demi-courant lorsqu'on l'exige. Tout renseignement quant aux taux, etc., sera donné par les agents à Québec, Montréal et Toronto.

UN DERNI MILLION STERLING. Le revenu annuel est de plus de \$125,000 sterling.

Le nombre des Polices excède \$1,000 et le total du montant assuré par les assurés, sont les divers assurés, la somme de \$1,095,000 sterling, et la libéralité de la Compagnie est bien connue.

On se adresse des polices sur le système du demi-courant lorsqu'on l'exige. Tout renseignement quant aux taux, etc., sera donné par les agents à Québec, Montréal et Toronto.

UN DERNI MILLION STERLING. Le revenu annuel est de plus de \$125,000 sterling.

Le nombre des Polices excède \$1,000 et le total du montant assuré par les assurés, sont les divers assurés, la somme de \$1,095,000 sterling, et la libéralité de la Compagnie est bien connue.

On se adresse des polices sur le système du demi-courant lorsqu'on l'exige. Tout renseignement quant aux taux, etc., sera donné par les agents à Québec, Montréal et Toronto.

UN DERNI MILLION STERLING. Le revenu annuel est de plus de \$125,000 sterling.

Le nombre des Polices excède \$1,000 et le total du montant assuré par les assurés, sont les divers assurés, la somme de \$1,095,000 sterling, et la libéralité de la Compagnie est bien connue.

On se adresse des polices sur le système du demi-courant lorsqu'on l'exige. Tout renseignement quant aux taux, etc., sera donné par les agents à Québec, Montréal et Toronto.

UN DERNI MILLION STERLING. Le revenu annuel est de plus de \$125,000 sterling.

Le nombre des Polices excède \$1,000 et le total du montant assuré par les assurés, sont les divers assurés, la somme de \$1,095,000 sterling, et la libéralité de la Compagnie est bien connue.

On se adresse des polices sur le système du demi-courant lorsqu'on l'exige. Tout renseignement quant aux taux, etc., sera donné par les agents à Québec, Montréal et Toronto.

UN DERNI MILLION STERLING. Le revenu annuel est de plus de \$125,000 sterling.

Le nombre des Polices excède \$1,000 et le total du montant assuré par les assurés, sont les divers assurés, la somme de \$1,095,000 sterling, et la libéralité de la Compagnie est bien connue.

On se adresse des polices sur le système du demi-courant lorsqu'on l'exige. Tout renseignement quant aux taux, etc., sera donné par les agents à Québec, Montréal et Toronto.

NOUVELLES MARCHANDISES D'AUTOMNE

CHEZ HOME, BLAIS & CIE., PORTE SAINT-JEAN.

Au magasin où l'on vend à bon marché, au comptant.

H. B. & CIE., ont maintenant reçu leur assortiment des NOUVELLES MARCHANDISES D'AUTOMNE suivantes comprenant:

Nouveaux Tweeds, Nouveaux Draps Élysiens, Whiteux nouveaux et Etouffes pour Mantoux.

Nouveaux Winceys et Plaids, Nouveaux Patrons de goût pour Robe, Nouveaux Planelles et Couvertes, Nouveaux Laine d'Agneaux d'Écosse, Habillements de dessous, à l'usage des femmes, hommes et enfants, Coubours nouveaux, Résilles pour les cheveux, etc., etc.

Tous ces articles sont marqués aux prix les plus réduits.

HOME, BLAIS & CIE., 13 sept., 1862 1209

NOUVEAUTÉ.

Les soussignés reçoivent actuellement par le Norwegian et la Queen of the Lakes, UN ASSORTIMENT CONSIDÉRABLE

DE MARCHANDISES D'automne et d'hiver

HABITS PARDESSUS POUR HOMME, (PALMERSTONIAN'S)

Très convenables pour la saison présente et les récentes nouveautés en Cravattes, Collets et Chemises. GLOVER & FRY, 13 sept., 1862 1211

Flanelles.

NOTRE ASSORTIMENT de Flanelles est maintenant complet, et il se compose d'une grande variété de cette étoffe et de toutes les qualités. Ces marchandises viennent toujours des meilleures fabriques dans l'ordre suivant:

DE GLASGOW DE QUÉBEC

John Bell..... 16 août 17 septembre

St. George..... 6 septembre 1 octobre

St. Andrew..... 17 septembre 22 octobre

John Bell..... 11 octobre 5 novembre

St. George..... 25 octobre 20 novembre

Pour le fret et la traversée, s'adresser à ALLANS, Y&A & CIE, Agents, rue Saint-Pierre.

NOUVELLES MARCHANDISES SECHES D'AUTOMNE.

Importées par les Steamers St. Andrew, North American et John Bell.

COMMERCIAL HOUSE Behan, Frères,

(ci-devant O'NEILL & BEHAN)

Les Soussignés viennent d'étaler un assortiment considérable de

NOUVELLES MARCHANDISES SECHES D'AUTOMNE.

Et ils peuvent produire à l'examen des acheteurs un étalage splendide et varié de Nouveaux Patrons de Robes d'AUTOMNE, Chales, etc., etc., etc.

Le plus bas prix est marqué en chiffres très distincts sur chaque article.

PAS DE SECOND PRIX. BEHAN FRÈRES, (ci-devant O'Neil & Behan) 22, rue Bue de 9 sept., 1862 1177

NOUVELLES MARCHANDISES D'AUTOMNE.

Nouveaux Châles, Nouvelles Mantilles, Nouvelles Soirées, Nouveaux Patrons de Robe de goût, NOUVEAUX MÉRINO FRANÇAIS, Dont le prix de vente est de 2s. 6d. par verge et au-dessus.

Arrivant chaque semaine par chaque Steamer LES DERNIÈRES NOUVEAUTÉS. WM. LAIRD & CIE., Rue la Fabrique, 9 sept., 1862 1178

AVIS

Est par le présent donné que deux AN CRÉS, l'une d'environ 11 quintaux et 74 brasses de chaîne, et l'autre d'environ 21 quintaux et 105 brasses de chaîne, ainsi, une Ancre de Fer de 40 quintaux, que l'on peut examiner en se rendant à la première sur le Quai de l'Île d'Orléans, et les deux dernières sur le Quai du Palais. Ces trois articles, si elles ne sont réclamées, seront vendues conformément à la loi. 9 sept., 1862 1180

LOTS A VENDRE.

DEUX LOTS A BATIR près de la rue Craig, faubourg Saint-Roch, l'un de 60 pieds sur 60, et l'autre de 40 sur 60 pieds.

S'adresser à JAMES TREMAIN, Agent, 27 fév. 1862 181

A LOUER. UN LOPIN DE TERRE

situé à GROS-PIN, à 105 brasses de Québec, ainsi, une Ancre de Fer de 40 quintaux, que l'on peut examiner en se rendant à la première sur le Quai de l'Île d'Orléans, et les deux dernières sur le Quai du Palais. Ces trois articles, si elles ne sont réclamées, seront vendues conformément à la loi. 9 sept., 1862 1180

CETTE superbe